

I.P.T. 216/1 (Projet Définitif 2ème Révision)

19 Septembre 1956 *2nd Rev Final Project*

Pages 1 à 4

RAPPORT DU GROUPE PERMANENT

~~SECRET~~

au

COMITE MILITAIRE

sur

LA CREATION DE "PLOTS" OTAN PERMETTANT DE TENIR
A JOUR LA SITUATION DES SOUS-MARINS

INTRODUCTION

1.- Le Groupe Permanent a étudié s'il est souhaitable de créer en temps de paix des "plots" OTAN permettant de tenir à jour la situation des sous-marins. Son rapport détaillé fait l'objet de la Pièce Jointe.

CONCLUSIONS

- 2.- Le Groupe Permanent conclut que :
 - a. Les "plots" OTAN destinés à tenir à jour la situation des sous-marins devraient être créés aussitôt que possible.
 - b. Comme convenu par les Commandants Suprêmes OTAN des "plots" devraient être tenus par SACLANT, CINCEASTLANT, CINCWESTLANT, CINCAFMED et COMNAVNORTH.
 - c. SACLANT devrait recommander la procédure de report à adopter après avoir effectué la coordination nécessaire avec SACEUR.
 - d. La procédure de report à suivre dans les eaux nationales devrait être conforme à celle de l'OTAN.

370.9
FNo

RECOMMANDATIONS

- 3.- Le Groupe Permanent recommande au Comité Militaire :
 - a. D'approuver les conclusions ci-dessus et le rapport ci-joint.
 - b. De prendre note qu'en approuvant le rapport chaque nation OTAN s'engage à informer les autorités OTAN appropriées de toutes les opérations nationales courantes de leurs sous-marins.

DIFFUSION : A B(1) F

IMS Control No. 3029

~~SECRET~~

~~TOP SECRET~~ - ~~COSMIC~~

DECLASSIFIED-PUBLIC DISCLOSURE PDN/201210007 DECLASSIFIE-MISE EN LECTURE PUBLIQUE

PIECE JOINTE

LA CREATION DE "PLOTS" OTAN PERMETTANT DE TENIR
A JOUR LA SITUATION DES SOUS-MARINS

NAIU
SECRET

PROBLEME

1.- Déterminer s'il est souhaitable de créer en temps de paix des "plots" OTAN permettant de tenir à jour la situation des sous-marins ; et de fournir aux Commandants OTAN une directive générale concernant les procédures au cas où l'établissement de ces plots serait acceptable.

FACTEURS DU PROBLEME

2.- La Flotte Sous-Marine Soviétique constitue une des menaces principales contre les opérations navales de l'OTAN et la navigation marchande des nations OTAN. Notre concept stratégique envisage qu'une guerre future commencerait par des attaques surprises sur terre, sur mer et dans les airs. En mer, l'effet de surprise ne pourrait probablement être obtenu, initialement, que par les sous-marins soviétiques.

3.- On en est réduit à des suppositions sur la part de leur flotte sous marine que les Soviétiques désirent déployer avant le jour J. Il se peut très bien que la première indication qu'obtienne l'OTAN sur l'imminence des hostilités consiste en une série de repérages visuels de sous-marins ou de contacts avec ces derniers.

4.- L'identification des sous-marins avec lesquels on peut établir un contact est une des missions les plus difficiles de la guerre sous-marine. A l'échelon du Commandement, il est extrêmement important de posséder certains moyens d'évaluer rapidement le sens de ces contacts possibles. Ce problème ne peut être résolu en temps voulu que si les autorités OTAN connaissent d'abord la zone des opérations sous-marines des nations OTAN. Le meilleur moyen d'établir une corrélation entre toutes ces informations est probablement de créer un ou plusieurs "plots" sur la situation des sous-marins. Les nations devraient porter sur ces "plots" les renseignements

NAIU
SECRET

concernant leurs opérations sous-marines et devraient obtenir à leur tour des renseignements sur ce qui peut affecter leurs propres opérations navales.

- 5.- Sur ces plots seraient portés les renseignements relatifs aux opérations sous-marines courantes qui ne sont pas de caractère purement local dans des zones connues d'entraînement.
- 6.- Il a été admis par les Grands Commandants OTAN et il paraîtrait souhaitable que les plots sur la situation des sous-marins soient tenus :
- a. Par SACLANT pour l'ensemble de la zone d'ACLANT.
 - b. Par CINCEASTLANT, pour l'Atlantique Est, la zone Iberlant et la zone du Commandement de la Manche.
 - c. Par CINWESTLANT, pour la zone Ouest Atlantique.
 - d. Par COMNAVNORTH pour la zone Nord Europe.
 - e. Par CINCAFMED, pour la zone Méditerranée.
- 7.- Les Etats-Unis ont demandé que le Commandant en Chef U.S. de la zone Est Atlantique et de la Méditerranée (CINCNELM) soit tenu au courant des renseignements relatifs aux contacts obtenus dans les zones Est Atlantique, Manche et Méditerranée. Les Etats-Unis ont fait cette requête car CINCNELM fait opérer dans ces zones des forces nationales possédant des moyens de détection et des moyens de poursuite. Il est prévu que toutes les nations OTAN seront d'une manière analogue tenues informées des renseignements relatifs à des zones présentant pour elles un intérêt particulier.
- 8.- Il convient que SACLANT recommande la procédure de report à adopter, après avoir effectué la coordination nécessaire avec SACEUR. La procédure suivie dans les eaux nationales devra être conforme à celle de l'OTAN.

NATO
SECRET

CONCLUSIONS

- 9.- En conclusion :
- a. Les "plots" OTAN destinés à tenir à jour la situation

10
11

des sous-marins devraient être créés aussitôt que possible.

b. Des "plots" devraient être tenus par SACLANT, CINCEASTLANT, CINCWESTLANT, CINCAFMED et COMNAVNORTH.

c. SACLANT devrait recommander la procédure de report à adopter après avoir effectué la coordination nécessaire avec SACEUR.

d. La procédure de report à suivre dans les eaux nationales devrait être conforme à celle de l'OTAN.

DECLASSIFIED-PUBLIC DISCLOSURE PDN/201210007 DECLASSIFIE-MISE EN LECTURE PUBLIQUE